



Tarbes, le 26 mai 2025

Monseigneur Jean-Marc Micas
Évêque de Tarbes et Lourdes

Lettre aux fidèles **des Ensembles Paroissiaux de Tarbes**

Chers frères et sœurs,

Le 7 mars dernier je vous écrivais pour vous informer de la réflexion à mener à l'échelle des Ensembles paroissiaux (E.P.) de Tarbes, en vue des décisions à prendre concernant leur avenir. Je vous rappelais le contexte de cette démarche, commencée en diocèse le 20 mai 2023, traversée par mes visites pastorales de décembre 2023 à mai 2025, avec la journée diocésaine du 7 décembre 2024. Le but de tout cela : entendre et mettre en pratique les convocations de l'Eglise universelle à devenir toujours plus et mieux une Eglise en mission, dans nos pays, dans nos diocèses, et pour cela, accepter de revoir à nouveaux frais nos façons de faire et d'être l'Eglise catholique dans le diocèse de Tarbes et Lourdes. Une formule résume cela : vivre une conversion missionnaire et synodale de notre diocèse, avec toute l'Eglise, toujours plus et mieux. Même si ce n'est pas la raison première ni principale, il est clair que l'évolution du presbyterium est un aiguillon supplémentaire. C'est le cas notamment à Tarbes, je vous l'indiquais dans ma dernière lettre : retrait des Frères Prémontrés il y a un an, annonce du retrait des Frères Franciscains et du départ pour l'abbaye de Tournay du P. Bertrand Chevallier à la fin de l'été prochain.

Pendant tout le mois de mars, les 6 E.P. de Tarbes se sont retrouvés en assemblées synodales paroissiales pour réfléchir à tout cela, et répondre à quelques questions que je vous posais. Je vous remercie vivement pour votre engagement dans cette démarche, et pour les contributions reçues, celles de ces assemblées paroissiales, et d'autres, de groupes et de personnes divers. Je viens ici vous partager les décisions prises après avoir porté cela dans la prière et avec mes différents conseils, le dernier en date étant la rencontre du conseil épiscopal de vendredi dernier.

Je l'ai dit : dans tout le diocèse, nous ne parlerons plus d'Ensembles paroissiaux, mais de Paroisses dont le cœur est compris et organisé pour servir l'ensemble des communautés locales qui constituent la paroisse.

- Au service de la paroisse, il y aura un curé, éventuellement d'autres prêtres et diacres, exerçant sa charge avec une Equipe d'Animation Pastorale (équipe de confiance, resserrée et nommée par lui, qui partage la charge pastorale du curé – cf. CIC 1983 can. 519 –. Cette équipe et le curé se réunissent souvent, idéalement une fois par semaine !), un Conseil paroissial (constitué par élection par tous les paroissiens et représentant les multiples réalités de la paroisse, qui se réunit au moins 4 fois par an), un conseil économique (qui se réunit une fois par mois) et une seule comptabilité paroissiale, si possible un secrétariat paroissial et d'autres services pastoraux. Tous sont au service de l'animation pastorale de la paroisse et de la communion entre tous, notamment des communautés locales et autres groupes qui constituent la paroisse dans son ensemble.
- Les communautés locales, quant à elles, sont aussi nombreuses que possible. Elles sont organisées autour d'une église, d'une salle de réunion, d'un groupe de personnes qui localement font vivre la communauté. Elles sont en lien avec les réalités locales, les élus, les personnes isolées... Les communautés locales sont la mémoire d'un lieu, de son histoire, de sa « couleur » ecclésiale. Chaque communauté locale a sa personnalité. Elles sont le lieu de la proximité avec tous. Elles seront animées par une équipe d'au moins 2 personnes. Cette équipe fera le lien entre la communauté locale et le cœur de la Paroisse.

Comme je le disais déjà, chaque paroisse devra trouver le bon équilibre entre ses deux pôles : cœur de la Paroisse et communautés de proximité. Nous tâtonnerons sans doute un peu, ce ne sera pas exactement partout la même chose, on fera des essais, puis on apportera des corrections... Tout cela va être riche et stimulant, j'en suis sûr. Je tiens beaucoup à ce que la proximité soit assurée, dans toutes les régions du diocèse, pour que les gens soient accompagnés, puissent faire du KT au plus près de là où ils habitent, être enterrés, baptisés et mariés « chez eux » le plus possible. Il faudra sans doute que chacun y mette du sien, consente à partager les ressources (y compris économiques). Une

paroisse est une famille : tout le monde ne se ressemble pas, et ne doit pas le faire (!), mais tous doivent se recevoir comme frères et sœurs, autour d'un même cœur.

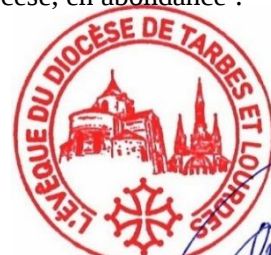
Pour constituer les nouvelles paroisses, nous partons largement des Ensembles paroissiaux actuels, sans modifier leur « géographie territoriale ». L'année prochaine sera mise à profit, entre autres, pour affiner cela : telle ou telle communauté de proximité ou village pourra décider de se lier à un autre cœur de paroisse que celui qui lui sera affecté « automatiquement » à la rentrée prochaine. Je développerai tout cela dans un prochain document, en parlant aussi du reste de la vie du diocèse (Services diocésains et gouvernance).

Pour Tarbes maintenant. Les assemblées synodales paroissiales ont assez fortement demandé que Tarbes devienne une seule paroisse. Je valide donc cette proposition. A l'heure où je vous écris, un certain nombre de dispositions sont actées, d'autres pas encore : je vous partage donc ici ce qui est sûr :

- 1 paroisse dont le cœur administratif devrait être à la Maison Saint-Paul (maison et locaux à l'entrée du 51 rue de Traynès). Le secrétariat et les autres services seront là ainsi que les réunions concernant toute la paroisse.
- 1 curé et plusieurs vicaires, les diacres que vous connaissez et d'autres prêtres assureront le service ministériel de la paroisse et de ses communautés.
- Même si le curé, les vicaires et les diacres, sont au service et en responsabilité de toute la paroisse, certains seront « prêtres référents » et « diacres référents » pour telle ou telle partie de celle-ci (un ensemble de communautés de proximité). Cela signifie que certains seront en lien plus habituel avec quelques communautés, afin de favoriser connaissance, proximité, liens tissés, etc. Il me semble que cette formule est préférable à la « rotation » systématique de tous partout. Nous évaluerons la chose à l'usage.
- Le curé et les vicaires : j'ai demandé au Fr. David-Marie s'il acceptait de relever le défi. Après un discernement avec ses frères et sœurs de la Communauté, la réponse faite m'a bien plu : « On comprend qu'il ne s'agit pas d'en faire plus, mais de faire autrement : j'accepte donc l'aventure ». Il sera le curé. Avec les autres prêtres de la Communauté, le P. Dominique Aubian et le P. Louis Debon acceptent également de relever le défi de la nouvelle paroisse comme vicaires. Tous ont parfaitement compris qu'il ne s'agit pas « d'attirer » toutes les communautés de Tarbes vers un seul centre, mais de continuer de servir des communautés locales qui ont leur style, leur histoire, leurs richesses propres, tout en construisant une âme commune de paroisse de Tarbes. Le Fr. David-Marie, l'abbé Aubian et l'abbé Debon seront chacun référent habituel d'un ensemble de communautés : le Fr. David-Marie pour l'actuel E.P. Cathédrale et Ossun, l'abbé Dominique Aubian pour les actuels E.P. de St-Jean/Ste-Thérèse/Ste-Bernadette, Laloubère + secteur Séméac (résidence à Saint-Jean), et l'abbé Louis Debon pour les actuels E.P. de Saint-Antoine, Bordères + secteur Aureilhan (résidence à Saint-Antoine).
- Pour le reste, les prochaines semaines devront être mises à profit pour constituer l'EAP de la paroisse et les équipes des communautés locales, le partage des missions avec les diacres et les autres prêtres, les harmonisations diverses pour les baptêmes, mariages, sépultures, accompagnement des maisons de retraites, service de la diaconie. Il y aura aussi à organiser l'administration du cœur de la paroisse de Tarbes à partir de ce qui existe déjà dans les E.P., etc., etc. Il y a beaucoup de travail devant nous (devant vous), mais je suis confiant que la procédure longue choisie pour le faire (depuis mai 2023 !) permettra à chacun de l'aborder avec fruit (pour sa propre vie spirituelle et pour la mission que nous portons ensemble).
- Avec le reste du diocèse, il y aura aussi à lancer les formations requises, et souvent demandées, pour tous les acteurs de la vie et de la mission de notre Eglise diocésaine.
- Avec le reste de l'Eglise, il y a enfin la réflexion et la mise en place du discernement, de l'appel, de la formation et de l'envoi en mission de futurs ministres institués laïcs.

J'invite tous les fidèles de Tarbes à entrer généreusement et avec confiance dans cette aventure : elle est celle de l'Eglise qui appelle les baptisés au témoignage évangélique, qui, au nom du Seigneur, appelle certains parmi eux à devenir prêtres, diacres, ministres laïcs à son service. L'Esprit Saint nous est donné pour poursuivre la route initiée par les Apôtres après la Pentecôte. Invoquons-le sur chacun de nous, et sur le diocèse, en abondance !

Bien fraternellement,



+ J.-M. Micas

